L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1887. — 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Éditeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.
Un an....$2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.
Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La Bourse au coton de la Nouvelle-Orléans.

DIX-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL.

La Bourse au coton de la Nouvelle-Orléans est, incontestablement, notre première institution commerciale. Ses affaires sont énormes; elle en fait, à elle seule, plus que bien d'autres grandes corporations ensemble.

La sphère de son activité est très vaste; le genre de trafic auquel elle se livre, fait vivre, tant dans les bureaux et les magasins de la ville que sur les levées et dans les presses, plusieurs milliers d'employés et d'hommes de peine, dont les trois-quarts sont des pères de famille.

Ce n'est pas seulement ici qu'elle exerce une remarquable influence; celle-ci s'étend bien au-delà, sur presque toute la surface de l'Union, dans tous les Etats du Sud, dans les ports du Nord—notamment à New-York; enfin, dans les premiers centres de commerce maritime et d'industrie manufacturière de l'Europe — à Liverpool comme à Manchester et à Birmingham; au Havre comme dans le Nord de la France et l'Alsace—en un mot, dans tous les pays qui s'adonnent à la culture du coton et à la fabrication des cotonnades. Comme elle siège dans le port principal d'où part le coton américain, qui alimente cette industrie—la première du monde—c'est elle qui imprime le mouvement à tout le reste. On parle beaucoup du commerce cotonnier de Liverpool; il est, en effet, immense; aucun autre port ne peut lutter avec lui, sous ce rapport, mais ce n'est, en définitive, qu'un trafic de seconde main, et c'est de la Nouvelle-Orléans que part toujours la première impulsion. Il en est ainsi, nécessairement; c'est la nature des choses qui le veut.

Il n'y a, dit on, rien de tel qu'un Parisien pour ignorer les beautés incomparables, les ressources intellectuelles, scientifiques, littéraires, artistiques et industrielles de la ville où il est né—et qu'il habite; on pourrait en écrire autant de beaucoup de néo-Orléanais. Combien d'entr'eux connaissent la Bourse au coton? Combien sont entrés dans l'édifice monumental qu'elle s'est construit, récemment? Combien se rendent compte et du personnel et de la quantité de transactions qui s'y font?

Quelques renseignements à cet égard seront lus, croyons-nous, avec plaisir; nous les puisons dans le rapport annuel—le dix-septième—que publie l'Association.

La liste des membres de la Bourse est considérable; elle se compose, actuellement, de 252 membres actifs et de 79 membres visiteurs; total, 371. On y trouve, naturellement, les noms des négociants les plus notables de la ville.

Une semblable corporation a besoin d'une administration aussi minutieuse que sévère; la multiplicité autant que la variété des opérations qui s'y font, souvent avec une rapidité prodigieuse, exige des soins exceptionnels, un contrôle irréprochable. Ces soins, ce contrôle, la Bourse au coton a su se les donner; il suffit de parcourir ses rapports nombreux pour en avoir la preuve, et l'on se rendra compte de la complication des transactions qui y ont lieu, quand on saura qu'il a fallu diviser le travail entre vingt-deux comités, composés d'hommes compétents, presque toujours des spécialistes.

Les affaires qui y sont le plus en vogue, maintenant, sont les *futures*: elles se sont accrues, cette année, de 65 pour cent et ont atteint, la saison dernière, 11,642.500 balles contre 7,018,700, la saison précédente.

Le bruit a couru que les ventes et les achats de coton, dans notre port et, par conséquent, à notre Bourse, diminuaient considérablement. Il n'en est rien; elles marchent fort bien, et le nombre des balles qui nous sont expédiées, qui passent par nos presses, tend, constamment, à augmenter. Depuis le 1er septembre—époque où commence l'année commerciale—la vaste région tributaire de la Nouvelle-Orléans a augmenté ses envois; par suite, le chiffre des recettes a sensiblement grossi. Cet accroissement est dû principalement à l'abondance de la récolte dans une assez grande partie de cette région.

Le rapport annonce, pour l'année 1887-88, une augmentation à peu près assurée de 125,000 à 150,000 dans la quantité de balles qui sont, généralement, reçues et maniées dans notre ville. Cette notable amélioration dans la situation, est le résultat des efforts faits par la Bourse pour réduire les prix du travail des presses. La main-d'œuvre est aussi soignée, aussi consciencieuse que jamais et les frais en ont diminué de $18,042 04 à $9,842 74. C'est ainsi que les honoraires d'inspection ont été fortement réduits, cette année; ils ne sont que de 3 cents 1½ la balle.

Nous parlions, il y a une quinzaine de jours, des efforts tentés par l'Association des Marchands et des Manufacturiers pour obtenir une baisse dans les prix de fret dont les différentes compagnies de chemins de fer chargent les articles de toute espèce, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'aux frontières de l'Etat. Les taux sont si élevés qu'ils nuisent effroyablement à notre commerce. Cette année, la Bourse au coton a pris une part importante à ce mouvement; elle y a consacré une forte somme. Le rapport donne à ce sujet des renseignements intéressants; il annonce, d'abord, que la Corporation s'est empressée de s'entendre avec l'association des Marchands et des Manufacturiers en vue de rédiger un projet de loi sur les chemins de fer, dans les limites de l'Etat, projet qui doit être soumis à l'Assemblée Générale, avec prière de le discuter, de l'adopter.

Nous nous souvenons qu'au commencement de 1886, la Bourse au Coton avait envoyé à Bâton-Rouge un comité de deux membres pour la représenter dans le comité général du Sénat et de la Chambre, devant lequel un projet du même genre était déjà pendant

On ne crut pas, dès lors, qu'il fût opportun d'imposer aux chemins de fer des restrictions, auxquelles ils ne se fussent pas soumis. La loi sur le commerce d'Etat à Etat était encore l'objet de sérieux débats au sein du Congrès. Nous possédions si peu de voies ferrées, que nos revendications n'eussent été d'aucun poids. On jugea plus prudent de ne pas prendre part à la discussion. A cette époque, les compagnies pouvaient nuire à notre port et nous enlever une grande partie de notre commerce; maintenant, la situation est changée: nous pouvons faire entendre nos réclamations, sans danger, et parler haut. Une loi d'Etat, rédigée par une Commission d'hommes compétents et consciencieux, d'où seraient éloignées toutes les injustices dont nous sommes les victimes, ferait un bien immense à notre trafic; nous y gagnerions des millions, tous les ans.

Aussi, la Bourse au coton a-t-elle pris, avec ardeur, part au mouvement inauguré par l'Association des Marchands et des Manufacturiers et l'autorité dont elle jouit, dans l'Etat, lui permettra d'exercer une action puissante sur nos législateurs. Nous avons la confiance, comme elle, que la loi présentée à notre Sénat et à nos représentants, sera votée sans opposition.

Les considérations auxquelles le rapport se livre sur cet important objet, est, certainement, la partie la plus intéressante du travail que nous avons sous les yeux; elles prouvent que la Bourse au coton ne s'occupe pas seulement de ses affaires particulières, qu'elle prend un vif intérêt à la prospérité générale du commerce de la Nouvelle-Orléans et de nos campagnes. N'oublions pas que, non seulement elle est la source la plus féconde de notre négoce, que c'est grâce à elle, en grande partie, que notre renommée s'étend au loin, mais qu'elle a aussi doté notre métropole d'un superbe monument—le plus beau, le plus riche que nous possédions, celui qui attire le plus les regards de nos visiteurs. A tous ces titres, nous devions une mention à cette honorable et importante corporation, dont l'esprit d'entreprise et le zèle ne se sont jamais ralentis.

Une gracieuse invitation de M. Jules Aldigé nous rappelle que le steamer "Hondo" partira, de New York, le 30 novembre courant, emportant le corps d'ingénieurs de la compagnie de construction du canal de Nicaragua.

Ces ingénieurs vont faire les dernières études et se préparer aux travaux.

Stimulez les facultés, activez la circulation, purifiez le sang, par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 26 novembre:

Notre liste de souscription grossit constamment.

Les arrivages de coton et de mélasse continuent à Covington; rien n'annonce qu'ils doivent diminuer avant un certain laps de temps.

—La roulaison est à peu près achevée dans notre paroisse.

—La première gelée de la saison a eu lieu, dimanche dernier, 20 courant.

—Notre chemin de fer s'approche lentement, mais sûrement; les travailleurs sont à moins de deux milles d'ici.

—Une élection doit avoir lieu, dans le deuxième ward, le 28 décembre prochain. Il s'agit de voter sur la question des licences, dans le ward, pour l'année qui va commencer.

—M. Louis Galatas, de Madisonville, nous a envoyé une magnifique grappe de raisins, jeudi dernier; elle provient d'une seconde récolte de cette année. La vigne a été cultivée par M. John Blou, près de Madisonville. Ce dernier en avait déjà fait une belle récolte, le 10 juillet; depuis, la vigne a fleuri de nouveau et le spécimen que nous avons reçu est le résultat d'une seconde coupe qui a eu lieu, le 15 novembre. Il a été, souvent, démontré que notre sol et notre climat sont éminemment propres à la viticulture. Si notre paroisse était tout entière couverte en un vaste vignoble, elle deviendrait une des régions les plus prospères du pays. Nous atteindrons, un jour ou l'autre, ce but, car nos vignerons augmentent leur culture tous les ans.

—Extrait du Registre de la compagnie dite "Covington and St. Tammany Land and Improvement":

Vignoble de Live Oak, près Covington, Lne.
8 août 1887.

A M. Jas. M. Thompson, Covington, Lne.,

Monsieur,

Permettez moi de vous communiquer l'état suivant de mon vignoble, pour l'année courante.

Espèce Concord. J'en ai environ un quart d'acre, qui m'a donné, cette année, environ 800 livres de raisin. La récolte de l'an dernier la dépassait de 70 pour cent. Le moût a été d'environ 56 degrés. Il avait trop plu, le moût a, par conséquent, été faible mais, autrement, la vigne mûrit parfaitement.

Espèce Cythiana et Norton's Virginia. J'en ai environ 150 pieds qui sont dans leur 5e et 6e année; ils mûrissent à la perfection. Le moût est de 76 degrés.

Herbemont. Cette espèce mûrit aussi fort bien ici. J'en ai la moitié d'un acre qui m'a donné, cette année, 1600 livres de raisin. Quelques-uns des pieds sont dans leur 5e année. Le moût a donné de 66 à 72 degrés.

Delaware. Le Delaware est un beau fruit, quand il arrive à parfaite maturité; il demande une culture très-soignée. Quelquefois, les feuilles tombent avant que le fruit soit mûr. Le soleil du Sud est trop chaud pour ce raisin.

L'Ives vient très bien ici; je n'en ai que très peu de pieds. Le public ne l'aime pas. Le fruit est aigre, mais il est précoce; c'est sa principale qualité.

J'ai d'autres variétés qui sont à l'essai et ne portent pas encore.

Je suis respectueusement,
JOHN E. MUNSCH.

—Lettre de M. Milton Burns, membre du juri de police.

Covington, 5 juillet, 1887.

En réponse à votre demande sur les récoltes que j'ai faites dans un terrain de pinière de St-Tammary, je vous envoie les résultats suivants obtenus par moi et que j'ai constatés avec soin;

"Maïs, de 46 à 50 boisseaux l'acre.
"Coton, une balle.
"Patates douces, 300 boisseaux l'acre.
"Avoine, 25 boisseaux l'acre.
"Sucre, 1800 à 2000 livres l'acre.

"Dans les bonnes années, j'ai obtenu 18 barils de 50 gallons de sirop, l'acre, et j'ai vendu le tout 35 cents le gallon.

"Je récolte, ordinairement, 2 tonnes de foin par acre. Nous faisons deux récoltes de pommes de terre, par an; nous avons des légumes en abondance. Je ne connais pas de pays où le fermier soit mieux récompensé de son labeur. La récolte de laine m'a rapporté, cette année, 95 cents par tête. Comme je n'ai jamais nourri mes moutons, cela a été pour moi un bénéfice clair et net.

Tout à vous,
MILTON BURNS.

—Lettre de M. J. M. Allison, président du juri de police.

Covington, 4 juillet, 1887.

Cher monsieur,—Ma ferme est située à une petite distance au nord de Covington, sur une terre de pinière. Voici la moyenne de mes récoltes par acre:

"Maïs, 45 barils; patates douces, 200 à 300 boisseaux; avoine, de 25 à 30 boisseaux; foin, 12 tonnes. J'ai fait jusqu'à deux boucauts de sucre et trois barils de sirop, l'acre.

"On peut, ici, faire deux récoltes de pommes de terre, par an, et tous les légumes y croissent dans la même proportion.

"Cette année, la laine de mes moutons m'a rapporté 96 cents par tête. La terre est, par elle-même, pauvre, mais on peut aisément l'améliorer. L'an dernier, avec 60 livres d'os en poussière, par acre, j'ai pu récolter 48 barils de maïs.

"Tout à vous,
"J. M. ALLISON."

—Marié, à l'église méthodiste de Covington, Lne., par le Rév. G. R. Ellis, jeudi, 22 novembre, M. Joseph R. Reagan à Mlle Marie Camélia Badon, de Covington, Lne. L'église était splendidement décorée de fleurs et d'immortelles, et des centaines d'invités assistaient à cette intéressante cérémonie.

LA QUESTION DES GANTS, A PARIS.—La question des gants, pour la tenue de soirée des hommes, est en matière mondaine ce que la question d'Orient est en matière politique: toujours passionnément discutée, toujours prête à se rouvrir, changeant à chaque instant d'aspect, elle donne lieu entre les élégants qui dirigent la mode à des protocoles tacites, où la pratique prouve qu'on se fait des concessions réciproques. Il y a deux ans, les adversaires des gants paraissaient l'emporter sur toute la ligne et étaient parvenus à les faire reléguer presque absolument dans l'ouverture du gilet ou dans les plis du claque: on n'en mettait plus même pour danser.

Aujourd'hui, la plupart des danseurs mettent les deux gants. En dehors même de la danse, il y a, de la part des partisans des gants, un retour offensif; au théâtre et dans le monde, certains hommes, qui en matière d'élégance font autorité, restent gantés presque toujours.

Tout en reconnaissant qu'il est plus commode et moins chaud de garder les mains nues, nous constaterons cependant que les gants donnent à la toilette de soirée un cachet plus cérémonieux et peut-être plus distingué. Disons, en finissant, que la vogue des gants gris, si universelle il y a quelque temps, semble être à son déclin et que la couleur paille, celle d'ailleurs qui s'harmonise le mieux avec l'habit noir, prend sur sa rivale une éclatante revanche.

Les destinées d'un empire.

Nous lisons, dans la *Liberté*:

On est à présent fixé sur la maladie du kronprinz. La dernière consultation médicale tenue à San-Remo a changé en certitudes les présomptions que l'on avait sur la gravité de l'état du prince héritier d'Allemagne. Le caractère cancéreux de l'affection dont il souffre à la gorge ne fait plus de doute pour les spécialistes éminents qui ont examiné le malade; et dans l'entourage du vieil empereur, à Berlin, où l'on avait jusqu'ici conservé une dernière lueur d'espérance, on n'a pas cru devoir, — symptôme significatif, — cacher plus longtemps la vérité. Le journal officiel de l'empire a publié l'autre jour une note, que nous avons reproduite dans nos colonnes, et qui semble avoir été rédigée dans le dessein de préparer l'opinion publique à une catastrophe réputée tôt ou tard inévitable. Cette brusque révélation a causé en Allemagne une émotion profonde. En dépit de l'optimisme affecté en haut lieu, un secret instinct avertissait le public de la gravité du mal; mais la constatation officielle qui vient d'en être faite n'en a pas moins produit, de l'autre côté du Rhin, l'effet d'un coup de foudre.

La consternation qui s'est emparée de nos voisins n'a rien que de légitime et de naturel. Un ensemble de circonstances fait que la mort du kronprinz dépasserait les proportions ordinaires d'un pareil événement, déjà considérable en soi. L'empereur régnant a atteint les limites de la plus grande longévité, et il ne survit à son intelligence que par une sorte de phénomène physiologique. Le dénouement fatal peut survenir d'un jour à l'autre, comme il peut être retardé encore de quelques semaines ou de quelques mois. Le sort de cette longue existence est désormais à la merci du moindre accident: une fenêtre mal close, un courant d'air, une émotion quelconque, et c'en est fait de l'empereur Guillaume. La couronne impériale et royale passera dès lors sur la tête d'un prince qui est mourant lui-même ou dont, tout au moins, les jours sont comptés. Bref, les destinées de l'Allemagne, dont l'édifice politique est fragile, étant de date récente, seront, dans un délai que d'aucuns croient assez rapproché, confiées aux mains d'un héritier qui est très jeune, et, par suite, inexpérimenté, d'un prince qu'on dit, par surcroît, très bouillant et très aventureux.

Il se conçoit que cette perspective émeuve l'Allemagne. Déjà, un changement de règne serait, pour l'ordre de choses qui est sorti des victoires de 1866 et de 1870, une épreuve sérieuse, sinon redoutable. Deux changements presque coup sur coup, c'est donc plus qu'il ne faut pour justifier les appréhensions de l'Allemagne. Sans compter que les deux hommes illustres qui ont fondé l'empire et l'unité, de concert avec le vieux souverain, fléchissent, eux aussi, sous le poids des ans. M. de Moltke a un pied dans la tombe, et M. de Bismarck disait naguère au Reichstag que s'il tenait autant au vote des dépenses militaires septennales, c'est que dans sept ans il ne serait plus, et qu'il voulait, entre temps, mourir tranquille. L'un et l'autre, s'ils vivent encore quand l'avènement du jeune prince Guillaume s'opèrera, n'assisteront pas longtemps de leur expérience leur inexpérimenté souverain. Qu'arrivera-t-il ensuite? Quel avenir ces événements successifs préparent-ils à l'empire d'Allemagne?

La presse d'outre-Rhin, dans un but facile à discerner, montre déjà la France et la Russie coalisées fondant sur l'Allemagne en deuil. Elle cherche ainsi à stimuler le patriotisme excitable des populations germaniques, mais elle les trompe sur le véritable danger qui menace l'empire. Ce danger, quoi qu'on en dise, n'est pas extérieur, il est intérieur; il réside non au dehors, mais au dedans. En un mot, le vrai péril pour l'Allemagne, c'est le péril allemand. Il est dans la vieillesse des hommes dirigeants, dans l'agonie de l'empereur Guillaume, dans la maladie de l'héritier de la couronne, dans la jeunesse du prince Guillaume, dans son amour de la gloire et son humeur belliqueuse; il est dans les épreuves que traversera l'unité de l'empire et dans les commotions qui pourraient l'ébranler; il est enfin dans l'existence de cette mosaïque d'Etats qui composent l'empire et dans la survivance de l'esprit particulariste.

Le prince Guillaume saura-t-il, une fois sur le trône, réfréner les idées aventureuses qu'on lui prête et qui paraissent effectivement l'animer? Les conseillers dont il s'entourera seront-ils à la hauteur de leur tâche et capables d'affermir l'œuvre que leurs prédécesseurs immédiats ont entreprise et achevée? Les petits souverains accepteront-ils la prééminence d'un jeune homme avec la même docilité qu'ils subissent l'ascendant d'un vieil empereur chargé d'ans et de lauriers?

C'est de la manière dont ces questions multiples seront résolues que dépend l'avenir de l'Allemagne, et nullement des projets absurdes qu'enfante l'imagination troublée des publicistes de Berlin et de Cologne. Si l'Allemagne le veut, si elle en use à l'égard de la France et de la Russie avec les ménagements que prescrivent les règles de la prudence et de la courtoisie, les épées ne sortiront pas du fourreau. Nos voisins n'ont d'autre guerre à redouter que celle que pourraient déchaîner leurs ambitions ou leurs calculs, une guerre dans le but de faire de nouvelles conquêtes ou de créer une diversion extérieure à leurs embarras nationaux.

Lettre d'un Français à l'étranger.

On lit, dans le *Temps*:

Nous avons reçu la lettre suivante:

10 novembre 1887.

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans vos *Dernières nouvelles* de ce jour qu'il est question de publier les procès verbaux de la commission d'enquête, ainsi que les dispositions qu'elle recevra.

Permettez-moi de suggérer aux défenseurs de la vertu publique une proposition complémentaire ainsi conçue: "Cette publication sera envoyée gratuitement à tout étranger qui en fera la demande."

En vérité, monsieur le rédacteur, on en est réduit à se demander si l'honneur de la France devant l'étranger n'est rien aux yeux de ceux qui, comme députés, la représentent, ou, comme journalistes, prétendent parler en son nom.

Il y a partout des abus, des défaillances coupables, voire des trafics honteux. Croyez-vous qu'on les crie à toute l'Europe en les grossissant avec tous les porte-voix de la renommée! On cherche à y mettre ordre sans tant de bruit et de scandale.

Pour faire croire au monde entier que la société française est malpropre et gangrénée des pieds à la tête, il y avait déjà le roman naturaliste. C'était bien assez. Pourtant il n'était pas trop difficile de répondre que caricaturer ce n'est pas peindre, et qu'il y a autre chose sur les chemins de France que de la boue. Mais du moment que journalistes et députés s'efforcent à l'envi de jeter en pâture à la curiosité du monde entier, après les avoir grossies, les misères de la France, il ne reste plus aux Français qui sont à l'étranger qu'à baisser la tête, en rougissant de ce que, là-bas, on ne sait plus même jeter sur les hontes de la grande blessée le manteau du patriotisme.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Un Français à l'étranger.

Il est impossible de ne pas s'associer au langage si sensé et si patriotique de notre correspondant. Toutefois à côté des dangers qu'il dénonce avec une tristesse éloquente, il nous sera permis de lui signaler deux avantages: d'abord la surprise et l'indignation du public à la nouvelle que l'on avait constaté des trafics d'influences et de distinctions dénotent, dans notre pays, un niveau de moralité qu'on aurait peut-être quelque peine à nous montrer ailleurs; on ne supporte pas l'idée d'une administration suspecte, et on a absolument besoin de croire à l'honnêteté des dépositaires du pouvoir. C'est consolant pour le présent et rassurant pour l'avenir: si d'aventure notre personnel de fonctionnaires était gangrené, la nation du moins est saine, et c'est bien quelque chose, c'est même tout.

Mais il y a mieux, et c'est là la seconde observation que nous devons faire; la partie solide de l'administration militaire, qui était visée par les héros de l'affaire en ce moment soumise à la police correctionnelle, n'a pas été atteinte dans son honorabilité ni même dans sa régularité; toutes les tentatives faites pour la détourner de ses devoirs ont expiré à sa porte, bien qu'on fît intervenir, pour l'embaucher ou la débaucher, les noms les plus retentissants, les influences les moins contestables. Les bureaux, les fameux bureaux, qu'on accuse et qu'on menace depuis si longtemps, ont donc quelquefois du bon. Parions, cependant, que cet incident, tout à leur gloire, servira de point de départ à une nouvelle campagne d'épuration, et qu'on renversera encore des cabinets pour ne s'y être pas suffisamment associés.

Espagne.

Dans le premier conseil des ministres (16 novembre) auquel assistait l'ex-ambassadeur d'Espagne en France—M. d'Albareda—celui-ci a exposé à ses collègues que, dans toutes les questions pendantes, il n'a eu que des relations très cordiales avec le gouvernement français. Pour les alcools, M. Rouvier lui a fait espérer une prochaine solution favorable aux intérêts des viticulteurs espagnols; dans la question marocaine, le gouvernement français avait montré le désir de respecter les droits de l'Espagne et de marcher d'accord avec elle pour maintenir le *statu quo* territorial au Maroc. Quant aux réfugiés espagnols, M. d'Albareda a rendu hommage à la conduite correcte des autorités françaises qui surveillent avec soin la frontière.

M. Léon y Castillo ne partira que vers la fin de novembre pour occuper son poste à Paris.

Un meeting républicain a eu lieu, le 12 novembre, à Madrid en l'honneur de M. Figueras.

L'assistance était considérable. Plusieurs discours ont été fréquemment applaudis.

On a lu, au milieu des acclamations, une lettre par laquelle M. Ruiz Zorrilla déclare s'associer à toutes les revendications des républicains.

La mère de la reine Christine viendra probablement à Madrid dans le courant de février.

On écrit, de Madrid, 12 novembre, au *Journal des Débats*:

"Il règne, en ce moment, à Madrid, une épidémie de petite vérole qui s'est également déclarée dans plusieurs autres villes de la péninsule. J'ignore quelles sont les véritables causes de l'épidémie actuelle. Cependant, d'après des renseignements publiés par les journaux, 90 0/0 des individus attaqués de la petite vérole n'auraient jamais été vaccinés. D'autre part, à Madrid, la maladie se propage avec une grande facilité, grâce aux mauvaises conditions de salubrité de la ville et à l'ignorance des règles de l'hygiène publique et privée. On ne prend aucune précaution pour isoler les personnes atteintes du mal des individus bien portans, ni pour désinfecter les lieux où des cas de petite vérole ont été constatés. On s'est borné jusqu'à présent à prendre des mesures pour faciliter aux classes nécessiteuses les moyens de se faire vacciner, pour faire vacciner les enfants qui assistent aux écoles publiques et pour défendre la circulation des dindons dans l'intérieur de la ville. Pour comprendre cette dernière disposition, il faut savoir qu'à partir du mois de novembre jusqu'à la fin de l'année, en général, on voit entrer et circuler dans Madrid de nombreux troupeaux de dindons qui viennent des environs de la capitale et de la province. On fait une consommation considérable de ces oiseaux de basse-cour, à l'époque de la Noël et du jour de l'An, et les personnes qui en achètent ou en reçoivent en cadeau les gardent souvent plusieurs jours dans leurs maisons avant de les tuer, ce qui pourrait bien être une des causes de la fréquence de la petite vérole. L'arrêté du président de la municipalité porte que le marché pour la vente des dindons se tiendra cette année en un point désigné, hors de la ville, où des vétérinaires de la municipalité les examineront avec soin, de manière à séparer dans un endroit réservé et à faire abattre au besoin tous ceux qui seraient atteints de la petite vérole."

Suisse.

Le budget fédéral pour 1888, définitivement arrêté par le Conseil fédéral, accuse 56,866,000 fr. en dépenses et 56,066,000 fr. en recettes. Donc, un déficit de 800,000 fr. qui n'est qu'apparent. Le budget sera assurément équilibré par les Chambres.

La principale recette est celle des péages, fixés à 22 millions 1/2, et la principale dépense est celle du département militaire, 17,400,000 fr.

Le *Journal de Genève* signale l'apparition du phylloxéra sur les vignes de Valmaie, près de Varese (Italie), à quatre kilomètres de la frontière suisse.

Des délégués italiens et suisses vont se rendre sur place pour s'entendre sur les mesures à prendre pour empêcher le développement du fléau.

M. le baron de Trauttenberg, nouveau représentant d'Autriche-Hongrie à Berne, a présenté au Président de la Confédération les lettres qui l'accréditent ministre, en remplacement de M. d'Ottenfels, démissionnaire.

M. de Niethammer, ministre de Bavière, quittera prochainement Berne, où il a représenté la Bavière pendant quinze ans.

L'attaché militaire allemand, major de Weise, a pris possession de son poste, en remplacement du major de Reinbaden, qui se retire de la carrière militaire.

Belgique.

L'opinion publique, en Belgique, est—dit la *Liberté*, du 17 novembre—très préoccupée de la commande du matériel d'artillerie pour l'armement des forts en construction.

La Société des usines Krupp fait des efforts pour obtenir cette fructueuse affaire, et elle compte, évidemment, sur les bonnes dispositions qui règnent dans les sphères officielles en faveur de tout ce qui est allemand. L'industrie belge est parfaitement en état de fabriquer ce matériel, et si elle n'était pas chargée de l'exécuter, elle perdrait tout son prestige à l'étranger.

Les Belges commencent à s'apercevoir que, dans leurs complaisances pour l'Allemagne, ils sont les dupes, car non seulement les Allemands ne leur laissent rien à gagner chez eux, mais ils viennent même leur faire concurrence en Belgique, où tout tend de plus en plus à se germaniser. La commande du matériel de guerre à l'usine Krupp serait le coup de grâce.

Aussi, si l'on est reconnaissant au roi de parler flamand et au prince Baudouin de parler wallon, on n'en désirerait pas moins entendre le ministre de la guerre parler belge en fait de fournitures militaires.

L'Allemagne, de son côté, ne paraît pas mettre beaucoup de cordialité avec la Belgique, car, outre les conflits qui éclatent, chaque jour, sur les frontières communes, nous pouvons noter le refus fait par la chancellerie impériale de laisser établir le téléphone entre les deux pays. Cette dernière circonstance paraît, du reste, un parti pris, car M. de Bismarck vient de faire couper les communications téléphoniques entre l'Alsace et la Suisse, sous le prétexte que des Bâlois facétieux appelaient plusieurs fois par jour le sous-préfet de Mulhouse à l'appareil, pour lui roucouler à l'oreille les gaudrioles que Cabrion racontait jadis à Pipelet.

L'INSTITUT PASTEUR, A PARIS.—Les journaux de la capitale, du 15 novembre, nous annoncent que l'Institut Pasteur, qui, il y a six mois, était à peine à l'état de projet, est presque terminé.

Du côté de la rue Dutot, en retrait d'une dizaine de mètres, s'élève le corps de bâtiment principal, où seront installés la direction, l'économat, le parloir et les bureaux d'administration. Construit en briques et en pierre de taille blanche, ce pavillon se compose d'un rez-de-chaussée sur sous-sol et d'un premier étage lambrissé. Dans le fond, et relié au pavillon central par une galerie couverte, s'élève une vaste galerie également à deux étages, avec douze larges fenêtres presque carrées, donnant sur un jardin à créer et qui s'étendra jusqu'à la rue des Fourneaux. Les travaux, qui sont en pleine activité, seront terminés à la fin de cette année.

L'inauguration de l'Institut doit avoir lieu au mois de mai prochain.

LES ITALIENS A MASSOUAH.—Nous trouvons, dans la *République Française*, la dépêche particulière suivante:

Rome, 12 novembre.

La défiance à l'égard de la mission Portal s'accentue. On est convaincu que l'Angleterre, liée par le traité de 1881, ne peut qu'être favorable au négus, dont elle désire obtenir le secours contre les Derviches du Soudan, qui se remuent de nouveau.

Une action énergique et prompte paraît de plus en plus indispensable.

Toutefois on n'entreprendra rien de sérieux avant l'arrivée des renforts dont une partie a été embarquée hier à Naples.

Alsace-Lorraine.

Nous lisons, dans le *Temps* du 17 novembre:

L'empereur d'Allemagne—dit l'*Express de Mulhouse*—a décidé que les cloches pourront être sonnées en l'honneur du Statthalter, chaque fois qu'il fera son entrée dans une localité de l'Alsace-Lorraine.

D'après un bruit qui court dans les cercles militaires de Metz, et dont la *Gazette de Weser* se fait l'écho, le relevé topographique qui a été fait récemment près de Raon-sur-Plaine a donné des résultats qui seraient "très favorables" au chasseur Kaufmann. Il aurait été constaté que les victimes ont été blessées sur le territoire allemand. Il ne s'agit plus, dans l'enquête faite par l'autorité militaire, que de la question de savoir si le soldat Kauffmann a adressé, comme il le prétend, trois sommations aux chasseurs français qui s'étaient avancés sur le territoire allemand. Les preuves du contraire étant difficiles à fournir, l'affaire ne tardera pas à être terminée.

Au quai d'Orsay, on n'a encore reçu aucune nouvelle des résultats de l'instruction commencée par l'autorité militaire contre Kauffmann.

Dans un article relatif à l'Alsace-Lorraine, la *Gazette de Cologne* demande qu'afin d'empêcher les familles alsaciennes-lorraines de faire élever leurs fils en France, tout jeune Alsacien-Lorrain qui n'aurait pas passé, jusqu'à un certain âge, quelques années dans un établissement d'instruction allemand, perde la nationalité allemande.

La *Gazette de Cologne* demande aussi que, pour entrer dans l'administration, on soit obligé de fournir un certificat d'études dans une des anciennes universités allemandes, "celles de Strasbourg restant plongées dans le tourbillon des vapeurs malsaines des traditions françaises, malgré les efforts des professeurs allemands."

Dans un restaurant à 22 sous.

—Eh bien, garçon, qu'est-ce que vous faites là, vous essuyez mon assiette avec votre mouchoir?

—Oh! ça ne fait rien, il est sale!

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est recommandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'Etat du Massachusetts.

Décédée hier matin, mardi, 29 novembre, à 6 heures, à l'âge de 70 ans, Dame AUGUSTIN LAMOTHE, née Jeanne Désirée Andry. Les amis et connaissances des familles Lamothe, Andry, de son fils, E. A. Bécnier, de ses gendres, Augustin J. Cassard et du Juge A. L. Tissot, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, mercredi, à 10 heures précises, de sa dernière résidence, No 164 rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine.
(Clergé Cathédrale.)
Vieux Cimetière St-Louis, rue Bassin.

Décédé, à 3 1/2 p. m., ARTHUR SIMON, âgé de 20 ans, 11 mois, 19 jours, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 30 novembre, à 4 heures p. m. de la résidence de sa mère, encoignure Hôpital et Chartres.

Pianos Fortés Améliorés
—DE—
MASON & HAMLIN.

Méthode améliorée d'accorder que l'on ne trouve pas dans les autres pianos, déclarée par des juges, la plus grande amélioration du siècle.
Qualité parfaite du sons, remarquables surtout par leur durée qu'aucun autre piano ne possède. Chaque instrument est accompagné d'une garantie.
Pianos célèbres Mathushek, Weber et autres; Orgues de Mason, Hamlin et Estey.
Instruments en cuivre de tous genres. Musique en feuilles. Prix les plus modiques. Conditions les plus faciles.
P. WERLEIN,
La plus grande maison de Pianos.
135 rue du Canal, N.-O.
13 nov—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands, No 104 rue du Canal—Nlle-Orléans, 29 novembre 1887.—Un dividende intérêt de 2 1/2 pour cent, sur le fonds-capital de la Compagnie, sera payé aux actionnaires sur demande, à partir du 5 décembre prochain.
Le livre de transferts sera fermé à partir du 1er décembre.
G. W. NOTT, Secrétaire.
30nov—au 5 déc

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 188 rue Gravier—Nouvelle-Orléans, le 27 novembre 1887.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie, pour l'année courante, aura lieu, à ses bureaux, LUNDI, 12 décembre 1887, de midi à 2 heures.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
27nov—27 au 12 déc

Bureau du Firemen's Insurance Co.—No 33 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 25 novembre 1887.—Avis est par le présent donné que, conformément à l'article IV de la charte, l'élection annuelle de dix-huit directeurs devant servir durant l'année aura lieu au bureau de cette compagnie, le LUNDI, 5 décembre, entre 11 heures a. m. et 2 heures p. m.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
25 nov—à date

Bureau de la Compagnie "American Homestead", rue Gravier, 138.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1887.—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie que, conformément à l'article 5 de la charte de la compagnie, l'élection annuelle de treize directeurs pour l'année suivante aura lieu le LUNDI, 5 décembre 1887, à 7 heures du soir, au bureau de la compagnie, rue Gravier, 138, premier étage.
E. O. DUCROS, Secrétaire.
23 nov—au 5 déc

New Orleans Canal and Banking Company.—Nouvelle-Orléans, le 19 novembre 1887.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Institution, qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Camp et Gravier, LUNDI, le 12 décembre (étant le second lundi de décembre, ainsi qu'il est prévu par la charte), de midi à 2 heures P. M.
EDW'D TOBY, Caissier.
22 nov—au 12 déc inc

Bureaux de la Compagnie d'assurances du Peuple, 12 rue Carondelet—Nlle-Orléans, 19 novembre 1887—Une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à ce bureau jeudi, 1er décembre 1887, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur la recommandation du Bureau des Directeurs pour liquider les affaires de la compagnie, conformément à l'article 11 de la charte.
Par ordre de la Direction,
A. M. LLAMBIAS, Secrétaire.
20nov—au 1er déc

Bureau de la "Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans", No 54 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1887—Les actionnaires de cette compagnie sont par le présent notifiés que conformément à l'article IV de la charte, l'élection annuelle pour des directeurs pour servir pendant l'année prochaine, sera tenue à ce bureau le LUNDI, 5 DÉCEMBRE 1887, de 10 a. m. à 2 p. m.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
20 nov—au 5 déc. inc

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
34....Rue Bourbon....34
Entre Douane et Bienville, Nlle Orléans.
22 oct—3 mois

A louer.
UN MAGASIN, 63 rue de Chartres, entre Conti et Bienville, $30 par mois. S'adresser 138 North Rampart. 27nov—1 sem

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 59 1/2 Union, 2e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
☞ Français, Anglais, Violon. Tenue des Livres, etc. 14 oct—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $6 50 par an.
Propriétaire-Éditeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 106 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 1nov—

G. R. PRESTON, Président. J. G. DEVEREUX, Vice Président. C. PALFREY, Caissier.
Hibernia National Bank,
UNITED STATES DEPOSITORY,
15 RUE DU CAMP.
15nov—1m

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—

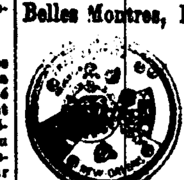

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

Christmas on Wheels.
Bicycles, Tricycles, Velocipedes,
Goat Wagons, Sulkies and Harness,
Baby Carriages.
Whips, Robes, Blankets, Rugs, Etc.
At R. P. RANDALL'S
Carriage and Harness Repository,
54 and 56 Baronne St.

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre de risques d'incendie.
W. R. LYMAN....Président
J. H. OGLESBY....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
G. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman, Charles Newman,
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Redd, Chas. A. Rice
D. R. Calder,
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10jui 87—1an

Factors and Traders INSURANCE CO.,
49 - Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000
Edward A. Palfrey....Président
S. M. Walmsley....Vice-Président
T. F. Walton....Secrétaire
Sept—6mois

Avis aux Restaurateurs.
Le quartier général des Garçons de café et des Cuisiniers, est au café du PROGRÈS, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. Les restaurateurs ou établissements publics pourront, en tout temps, s'en procurer en s'adressant à l'endroit ci-dessus désigné.
Les demandes de la campagne, comme celles de la ville, recevront une prompte attention, gratuitement.
Charles Aimée, Propriétaire.
On trouvera toujours au café du PROGRÈS un choix de vins et de liqueurs de première qualité. Tous les soirs, de 7 à 10 heures, un lunch à la Rochambeau sera servi. 29nov—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1887.

Liste de publication.

Ainsworth M. Luther	Lebene Pascal
Ballou famille	Larrieu Joseph Auguste
Braquet Joseph	Marmy Paul Nicolas
Crottes Martial	Médus Baptiste
Delat Léon	Meinecke Eugène
Delort Jean	Ménirard Hortense Félicité
Egana Domingo de	Muneaux Emmanuel ébéniste
Estrada Jean J. Philémon	
Fourcade Antoine	Nigaiporan Elie Pierre
Fouilloux Célestin	Nigaiporan Nestor
Freyder Jean Baptiste	Perat Claude
Garret Pierre	Piforgat Jean
Guiraud Vve Jos. Julie Pamela	Pignou Claude
Havet Eloi	Salles Antoine Ephrème
Henrion Jean Baptiste	Salignac Eugène de
Henry P.	Sévestre Emile
Hebry F.	Sorrel
Hopkins Hugh les époux	Therrée Jean Louis
Klein Jacques	Venton Jean Pierre Nicolas
Klein Auguste	White George
Lassorratte Jean Baptiste	W W H Steed Limited

LETTRES.

Bierer Henri F.	Gebréau Lucien
Canonseve Bertram	Leroux R
Viennet Jacob	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Cesar Arthur, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er novembre 1887.
Le Consul Général,
VTE PAUL D'ABZAC.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
28 et 26 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoman
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Meubles. 4 oct—1 an

La Botte Rouge!
—A L'ENSEIGNE DE LA—
BOTTE ROUGE,
Coin des rues Ursulines et Dauphine.
Bottes, Souliers et Bottines,
A Bon Marché.
GEORGE WAGNER.
20oct—Sm—Mer, Sam, Dim

Pelican Brewing Company,
RUE VILLERE,
Entre Esplanade et le Chemin du Bayou
Bureau: No 79 Passage de la Bourse.
ALBERT BRATH, Président.
HENRY ALBERT, Vice Président.
CHARLES SCHUMACHER, Secrétaire.
—Conseil de Direction—
J. VALSIN GUILLOTTE, FRED. D. BECKER, JOHN REHREND.
6nov—1an

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 196 de la rue Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 octo—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genre dans le ressort de leur art.
Pose de dents artificiels.

VINS SANS RAISINS SECS, MAIS AU NATUREL. NOUVELLE INVENTION.
Notre instruction contenant toutes les recettes complètes (détaillées simplement) pour faire soi-même, sans matériel particulier, VIN ORDINAIRE ROUGE et BLANC (aussi bon que ceux de France) ainsi que: PORTO, VERMOUTH, Etc., est envoyé franco pour le prix de $1 00.
Le vin fait d'après nos procédés, avec nos produits revient à 25 cents le gallon; étant absolument le même que le naturel, il peut subir n'importe quelle analyse.
FRANCO-AMERICAN CHEMICAL & OENOLOGICAL PRODUCTS CO. (Limited)
93 West Brookline st., Boston, (Mass.)
☞ Seuls propriétaires des droits de l'inventeur pour toute l'Amérique du Nord.
25 sept—3m

HOP KEE & CO.,
—Marchands de—
Articles japonais et chinois, mouchoirs de soie, curiosités de tous genre.
Tous ces articles sont nouveaux et arrivent directement de la Chine et du Japon.
88, RUE ROYALE.
20 nov—1 mois

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Cralin. Il sera à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 soups avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon 17av—1anFP.

QUELQUES CONSEILS
POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.
AYER'S PILLS
DOSES — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.
Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les ramènent à leur état normal.
Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont une guérison assurée.
Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.
Dans les Maladies du Foie, les Désordres Bilieux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine de printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.
Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.
Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.
Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.
Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.
Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.
Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.
La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les
Pilules d'Ayer.
On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.
PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente chez tous les Pharmaciens.

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renferment toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, paraîtra en 1888, comme toutes les années précédentes. M. L. Soards, qui en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années, a déjà mis ses agents à l'œuvre.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants que compte M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, en la cité, jettent les yeux sur un Directory dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, et ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire n'en sera vendu hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaire qui n'y consentirait pas s'expose à en être privé. Le livre se vendra $6; et des listes de souscription seront répandues en ville jusqu'au moment de sa publication. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire après la rentrée de ces listes, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.
FRÉDÉRIC MAUGÉ...Administrateur-gérant.
Jeudi soir, 1er déc., à 7 h. 1/2,
BOCCACIO.
JEAN BOCCACE... Mme GENIN-RAPHAEL
Samedi soir, 3 décembre, à 7 1/2,
GUILLAUME TELL.
30 nov—

Théâtre Faranta.
—La semaine commençant le—
LUNDI 28 NOVEMBRE.
Matinées Jeudi, Samedi et Dimanche.
L'artiste de salons
M. E. T. STETSON,
Secondé par une troupe d'artistes dans le grand drame à sensation
NECK & NECK.
27 nov—

ROBINSON'S MUSEUM
ET DEUX THEATRES.
Ouvert tous les jours de 11 a.m. jusqu'à 10 p.m.
Les champions de l'univers.
Le cowboy pianiste.
La cowgirl cornettiste.
Rose et comrie.
Ils font de tout excepté parler dans leur exhibition merveilleuse.
Théâtre No 1—Prof Kimball's aqua-curriculum, la plus belle troupe de ponies éduqués, accomplissant telles choses qu'il semblerait impossible à un cheval de faire.
Théâtre No 2—Prince Wall's le maître bicycliste de l'univers et sa compagnie de spécialistes.
27 nov—

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL
COMPLIMENTAIRE
—Offert à—
MME H. H. WULFF,
Par ses nombreux amis et élèves,
EN LA SALLE GRUNEWALD,
Vendredi 2 décembre 1887.
Billet....50 cents.
20 nov—20,27,29—déc 1

CHARTE.

No — 15 novembre, 1887—Incorporation de la

NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

Ce quinzième jour de novembre de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt sept.

Par-devant moi, OCTAVE DE ARMAS, notaire à la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins ci-après nommés et désignés—

Ont comparu personnellement, MM. CHARLES LOUQUE, JAMES COCHRAN, HENRY BIER, JOSEPH HERNANDEZ, E. D. SAUNDERS, VIRGIL BONSEIGNEUR, ALF. H. MIMS, et autres dont les signatures sont ci-après apposées, lesquels m'ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane, ils ont convenu, en s'y engageant mutuellement, ainsi que ceux qu'ils représentent, de former et constituer une corporation dans le but ci après indiqué en se conformant aux règlements et stipulations exprimées dans la présente charte.

ARTICLE I.

La corporation sera connue sous le nom de NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, (Compagnie de desséchement des terres marécageuses de la Nlle-Orléans) et son domicile sera fixé dans la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane. Elle existera et se perpétuera avec droit de succession comme corporation pour une période pleine de vingt cinq années à partir de cette date. Elle aura le droit de posséder des immeubles par voie d'achat ou autrement, de les hypothéquer, de se procurer des bateaux à draguer, des pompes, des machines, des barges, voies ferrées et tous les outils et appareils nécessaires aux travaux que devra entreprendre la corporation.

ARTICLE II.

Le but de cette corporation sera d'améliorer et de dessécher des terres dans l'Etat de la Louisiane, pour les exploiter, et d'opérer particulièrement le drainage de la ville de la Nlle-Orléans.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de CINQ CENT MILLE PIASTRES, divisé ou représenté par CINQUANTE MILLE ACTIONS DE DIX DOLLARS CHACUNE.

ARTICLE IV.

Aucune dépense, quelle qu'en soit la nature, ne sera assumée par la corporation, et aucune demande de paiement d'action ne se fera avant qu'il y ait eu CINQUANTE MILLE PIASTRES souscrites.

ARTICLE V.

Quand une demande de paiement d'action se fera, elle sera précédée par une résolution du Conseil de Direction, et un avis de quinze jours sera donné par la voie des journaux. Chaque actionnaire donnera son adresse au Secrétaire.

ARTICLE VI.

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des dettes de la corporation pour plus de la somme non payée de ses actions.

ARTICLE VII.

Les affaires de la corporation seront administrées par le Président et un Conseil de Direction élu par les actionnaires tous les ans.

ARTICLE VIII.

Le secrétaire et les autres officiers et employés de la corporation seront nommés par le président avec l'assentiment du Conseil de Direction et seront renvoyés sans qu'ils aient droit de recourir à la Corporation.

ARTICLE IX.

Le Conseil de Direction se composera de cinq membres, y compris le président; et chacun devra posséder en son nom pas moins de vingt-cinq (25) actions du capital de la corporation. Deux membres et le président constitueront un quorum; et en cas d'une vacance dans le Conseil de Direction, elle sera remplie par les autres directeurs, jusqu'à l'élection régulière.

ARTICLE X.

Dans le cas ou les fonctions de président deviendraient vacantes, le Conseil de Direction nommerait un président *pro tempore* qui serait revêtu des droits, pouvoirs et privilèges du président jusqu'à la prochaine élection.

ARTICLE XI.

Le président aura l'administration générale des affaires de la Corporation et son traitement sera fixé par le Conseil d'administration dès que la Corporation entrera en fonctions; il travaillera avec zèle au succès de la Corporation.

ARTICLE XII.

Cette Charte sera sujette à amendement par l'adoption d'une résolution à l'unanimité par le Conseil de directeurs, dûment approuvée par le président, publié pendant dix jours dans un journal anglais et français publié à la Nouvelle-Orléans, et sur lequel l'on votera à une assemblée d'actionnaires convoquée à cet effet et à laquelle assemblée une majorité des trois quarts (3/4) des votes décideront si l'amendement est adopté ou non.

ARTICLE XIII.

Au bout de vingt-cinq ans, la corporation sera liquidée et son actif distribué entre les actionnaires.

Fait et passé dans la ville de la Nouvelle-Orléans en mon notariat, le jour et l'année ci-dessus mentionnés, en présence des témoins compétents, qui ont apposé leurs noms à ceci avec ceux des autres personnes qui ont comparu et ainsi que le mien après lecture de la charte.

Ont signés: Charles Louque, Alfred A. Mims, Henry Bier, James Cochran, L. E. Lemarié, J. Hernandez, E. D. Saunders, V. Bonseigneur, R. Viterbo, Louis A. Richards, Jr. Témoins: William Ardill, Gabriel Fernandez.

OCTAVE DE ARMAS, Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY a été, ce jour, dûment enregistré dans mon bureau, dans le Livre 358, Folio 39.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1887.

[Signé] GEO. GUINAULT,
Député Enregistreur des Hypothèques.

Moi, Octave de Armas, notaire dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par le présent que ce qui précède est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, et est enregistré dans mon étude de notaire.

OCTAVE DE ARMAS, notaire.
22nov—5f en 30 jrs

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
279....RUE DECATUR....279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 29 NOVEMBRE—CLASSE No 283
Tirage de 4 heures P. M.

74	66	71	19	51	64	58	70	28	15	17	8	56

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et ... dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature ce 29 novembre 1887—4 heures P. M.
J. A. A. BOURNEAU.
D. A. WILSON.
W. F. PINCKARD.
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
(Rue du Canal)
D. BIDWELL....Directeur
Commençant Lundi 5 Décembre 1887,
MODJESKA!
Dans le répertoire suivant
Lundi—"Adrienne Lecouvreur." Mardi—"As You Like It." Mercredi—"Mary Stuart." Jeudi soir—"Twelfth Night." Jeudi matinée—"Dona Diana." Vendredi—"Much Ado About Nothing." Samedi matinée—"Camille." Samedi soir—"Roméo et Juliette."
Prix des places pour l'engagement:
Orchestra and orchestra circle, $1 50. Balcon, réservé, 1 00. Balcon, 50 cts. Galerie, 25 cts.
Vente des sièges ouvert jeudi 1er décembre.
Dimanche 11 décembre—CLIO. 29nov—

Grand Opera House.
Rue du Canal.
D. BIDWELL....Directeur
Commençant Dimanche, 27 novembre
Matinées jeudi et Samedi.
—Le Tragédien distingué—
GEORGE C. MILN.
Dimanche et Samedi soir—RICHARD III.
Lundi—FOOL'S REVENGE.
Mardi soir et Samedi matinée—HAMLET.
Mercredi—OTHELLO.
Jeudi Matinée—MERCHANT OF VENICE.
Jeudi soir—RICHELIEU.
Vendredi soir—DAMON AND PYTHIAS.
Lundi, 4 décembre—MODJESKA.
25 nov—

Académie de Musique de Bidwell.
UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant Dimanche, 27 Nov.
ET MATINÉES
JAMES O'NEILL,
Dans le drame
MONTE CRISTO.
Avec un brillant personnel. Nouveaux décors préparés avec soin, et peint exprès pour la pièce.
Dimanche 4 déc—Wm REDMOND et Mme THOS BARRY. 26 nov—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Pour une semaine commençant
Dimanche, 27 novembre
Matinées les Mardis et les Samedis.
RICE'S BEAUTIFUL
EVANGELINE!
Grande troupe de 60 artistes.
Superbes costumes et décors.
Dimanche, 4 déc. — CARLTON'S OPERA COMPANY. 26 nov.

GRAND CONCERT
—Donné par—
MLLE JEANNE FAURE,
—A la—
SALLE GRUNEWALD,
Mercredi, 30 novembre 1887.
PROGRAMME.
1re Partie.
1—Polonaise....Chopin
Mlle B. McCord.
2—Schoenacht....Rubenstein
Mlle Jeanne Faure.
3—a Adagio....Ries
b Canzonetta....Godard
M. Mark Kaiser.
4—a Marie Magdaleine....Massenet
b It came with the Merry May....Tosti
Mlle Jeanne Faure.
2me Partie.
1—Air de Lohengrin....Wagner
Mlle Jeanne Faure.
2—a Romance sans paroles....Mendelssohn
b Mazurka....Godard
Mlle Jeanne Faure.
3—a Pauvre Fou....Tagliafico
b Si tu savais....Obin
M. Claverie, baryton de l'Opéra.
Billet....$1 00
Les billets se trouvent en vente dans les différents magasins de la rue du Canal.
27 nov—27 30

Premier Grand Bal Paré et Travesti de la Saison,
—DONNÉ PAR—
L'Ordre des Heptasophs ou S. W. M.
—A LA—
Salle d'Artillerie Washington,
JEUDI, 1er DÉCEMBRE 1887.
Les demandes d'invitations pour dames devront être adressées au Secrétaire et déposées au No 76 du Passage de la Bourse ou à n'importe quel membre de l'Ordre. Les soumissions cachetées pour l'obtention des privilèges de la buvette, du vestiaire et du vestiaire doivent être laissées au No 145 rue Gravier, jusqu'au 21 novembre 1887. 13 nov—13 27 29 30—déc 1

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
34 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer forgé d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, assurant pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement une valeur et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway,
Sehmer,
Knabe,
Behr,
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

Portraits au Grayon
J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Corticine, Toile Cirée
Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie et d'Etoffes pour Meubles.
10 sept—